

# CAHIERS • CUADERNOS CEMCA

ÉDITION  
NOVEMBRE 2018

## ROUTES ET PAUSES DES PARCOURS MIGRATOIRES : AFRIQUE-AMÉRIQUE

*Florence Boyer, Françoise Lestage et María-Dolores París Pombo  
(coordinatrices)*

*Alejandra Aquino • Sophie Bava • Sylvie Bredeloup • Florence  
Boyer • David FitzGerald • Régis Minvielle • Harouna Mounkaila  
• Areli Palomo-Contreras • Delphine Perrin • Dolores París  
Pombo • Michelle Salord • Aly Tandian • Laura Velasco  
(auteur-e-s)*

*Traduction :  
Jean Hennequin avec Florence Boyer et Françoise Lestage*



**URMIS**  
Unité de recherches  
Migrations et société



**El Colegio  
de la Frontera  
Norte**

Série Anthropologie  
Numéro 03 • Novembre 2018

## CENTRE D'ÉTUDES MEXICAINES ET CENTRAMÉRICAINES

### **Siège México**

Río Nazas 43, Colonia Cuauhtémoc,  
Ciudad de México, C.P. 06500  
Tels.: (52 55) 5566 0777  
www.cemca.org.mx

### **Antenne Guatemala**

5ª calle 10-55,  
zona 13, Finca La Aurora,  
01013 Ciudad de Guatemala C.A.  
Tel.: (502) 2440-2401,  
secretaria.ac@cemca.org.mx  
www.cemca.org.mx

### **Directeur CEMCA**

Bernard Tallet

### **Responsable des Éditions**

José Martín del Castillo  
publicaciones@cemca.org.mx

### **Graphisme et Design Éditorial**

Rodolfo Ávila

### **Secrétariat de Rédaction**

redaccion@cemca.org.mx

### **Centre de Ressources et de Documentation**

Sofía Noyola  
documentacion@cemca.org.mx

### **Diffusion et Ventes**

Alejandro Toral  
difusion@cemca.org.mx

ISBN 978-2-11-138539-9



# Sommaire

## INTRODUCTION

*Florence Boyer, Françoise Lestage et  
Dolores París Pombo* 5

Le Mexique entre Sud et Nord  
*David FitzGerald et  
Areli Palomo-Contreras* 16

La fabrique de la politique migratoire  
au Niger : les approches sécuritaires et  
humanitaires au service de la fermeture  
d'un couloir migratoire  
*Florence Boyer et Harouna Mounkaila* 33

Le Mexique, pays de transit ou pierre  
d'achoppement des migrants  
centraméricains en route vers les  
États-Unis ?  
*María Dolores París Pombo* 41



Frontières mouvantes et métamorphoses  
du droit d'asile dans l'espace  
méditerranéen : la fin des réfugiés ?

*Delphine Perrin*

51

Frontières, mobilité et clandestinité  
dans la région Mexique-États-Unis

*Laura Velasco Ortiz*

61

Parcours africains en Amérique du Sud :  
entre espoir et désenchantement

*Régis Minvielle*

71

La production de la peur dans un régime  
de déportation (États-Unis)

*Alejandra Aquino*

80

Les nouvelles productions religieuses de  
la migration : de la naissance d'un marché  
religieux à l'élaboration d'une théologie  
de la migration au Maroc

*Sophie Bava*

88

Les imaginaires de l'aventure migratoire.  
Terrains africains

*Sylvie Bredeloup*

97

Migrer pour une réussite évidente :  
la construction de routes migratoires à  
partir de représentations

*Aly Tandian*

106

La caméra comme expérience  
anthropologique. Retour sur une  
expérience de terrain au centre de  
migrants « Hermanos en el camino »  
à Ixtepec, Mexique

*Michelle Salord*

115

# LE MEXIQUE ENTRE SUD ET NORD

DAVID FITZGERALD<sup>1</sup> ET ARELI PALOMO-CONTRERAS<sup>2</sup>

Les défenseurs des migrants et certains analystes certifient qu'avec sa politique migratoire le gouvernement mexicain se salit les mains pour les Etats-Unis, en empêchant les ressortissants de pays tiers d'atteindre la frontière nord du Mexique (Bazzaco *et al.*, 2011). En revanche, les chercheurs mexicains sont très divisés et assez ambigus quant au rôle que joue leur pays comme Etat de contention. Un rapport de 1987 concluait, par exemple, que l'on en sait très peu sur le degré de coopération des autorités mexicaines et étasuniennes dans les arrestations des Centraméricains qui traversent le Mexique (Friedland et Rodríguez y Rodríguez, 1987). Manuel Ángel Castillo, un éminent chercheur de la migration centraméricaine vers le Mexique et en transit dans ce pays, assure que si le Mexique constitue un filtre pour les Centraméricains « il est difficile de démontrer l'influence de la politique de sécurité nationale étatsunienne dans l'augmentation des mécanismes de contrôle migratoire sur la frontière sud du Mexique » (Castillo et Toussaint, 2010 :290, notre traduction). La pression des Etats-Unis est un thème politique très sensible étant donné la forte opposition du Mexique à l'intervention du pays voisin sur son territoire tout au long de l'histoire. Par conséquent, les politiques de collaboration sont souvent partiellement ou totalement secrètes et systématiquement niées par les fonctionnaires mexicains.

Les pages qui suivent constituent un état des connaissances sur le rôle du Mexique comme Etat de contention (*buffer state*) entre les Etats-Unis et l'Amérique centrale, basé sur les archives gouvernementales et académiques ainsi que sur des rapports d'ONG. Mais un compte-rendu complet est impossible. Ce travail met donc en relation des fragments visibles du contrôle de la mobilité avec une plus longue histoire d'accords qui n'ont jamais été révélés.

## LA FRONTIÈRE VERTICALE

L'idée que le Mexique est un Etat de contention semble risible si l'on observe ses frontières avec le Guatemala et le Belize qui courent sur 1 100 kms dans une zone de jungle très dense. A l'endroit principal de la traversée de la frontière, Ciudad Hidalgo pour le Mexique, et Tecún Umán pour le Guatemala, les passeurs font traverser les migrants d'un côté à l'autre du fleuve Suchiate dans des barques ou des radeaux pneumatiques, sous les yeux des agents qui se trouvent sur le pont. De 2007 à 2010, près d'1.9 millions d'étrangers ont traversé la frontière sud du Mexique, dont 17% sont des Centraméricains se dirigeant vers les Etats-Unis (Rodríguez *et al.*, 2011). Les autres étrangers étaient liés au commerce régional, à la migration de travail, aux visites familiales et au tourisme. Maintenir cette frontière ouverte permet de disposer de travailleurs et de marchandises à des coûts très bas. Le gouvernement mexicain fournit des visas régionaux aux Guatémaltèques pour qu'ils puissent rester au maximum trois nuits dans une zone d'environ 100 kilomètres de distance par rap-

1 Chaire Theodore E. Gildred dans le domaine des relations entre Etats-Unis et Mexique, Professeur de sociologie et co-directeur du Center for Comparative Immigration Studies à l'University of California à San Diego : dfitzger@ucsd.edu

2 Etudiant du programme Latin American Studies de l'université de Californie à San Diego.

port à la frontière. Clore hermétiquement la frontière n'est pas une alternative réaliste.

Pourtant, depuis les années 1980, le Mexique est devenu un territoire beaucoup plus fermé pour les migrants, y compris pour les dizaines de milliers de demandeurs d'asile et de réfugiés. La stratégie gouvernementale a consisté à créer une « frontière verticale » qui s'étend sur tout le territoire mexicain, grâce aux patrouilles dans les transports publics intervenant sur les routes qui mènent vers le nord du pays. La ligne frontalière elle-même n'a pas de réelle importance (Casillas, 2008; Wolf *et al.*, 2013). Jusqu'en 1981, le gouvernement mexicain ne contrôlait pas le petit nombre de Centraméricains en transit vers les Etats-Unis (Hartigan, 1992) parce qu'il ne considérait pas comme un problème ces personnes qui traversaient rapidement son territoire.

De 1981 à 1983, l'intensification de la guerre civile au Guatemala provoque un premier flux important de réfugiés centraméricains qui fuient vers le Mexique (Jonas et Rodrigues, 2015), la plupart avec l'intention de s'installer temporairement dans l'état limitrophe du Chiapas jusqu'à ce que s'achève la guerre dans leur pays. Au premier trimestre de 1981, l'Etat mexicain expulse des milliers de Guatémaltèques mais, à cette époque, il n'a ni la capacité de mener à bien des expulsions massives ni celle de contrôler l'arrivée des réfugiés (Doyle, 2003).

L'échec de la politique d'expulsion massive pousse le gouvernement mexicain à rechercher l'aide du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés (HCR) pour enregistrer les réfugiés, en majorité guatémaltèques, et installer les premiers camps au Chiapas. Le Mexique résiste à la pression du HCR qui souhaite le faire adhérer à la convention sur le statut des réfugiés de 1951. Mais en 1982, il accepte le principe de *non-refoulement* même s'il continue de soutenir que les Guatémaltèques ne sont pas des réfugiés mais des migrants économiques. L'année suivante, les autorités mexicaines évaluent la possibilité d'expulser de nouveau les réfugiés guatémaltèques mais elles en sont dissuadées par le HCR. Ainsi, des 200 000 Guatémaltèques qui ont fui au Mexique pendant les années 1980, 46 000

ont été enregistrés et assistés par le HCR dans 92 camps et lieux divers surveillés par les agents armés du service mexicain de migration (Castillo, 2006).

Les réfugiés centraméricains reconnus par le HCR reçoivent des documents d'identité de « visiteurs frontaliers » qui les contraignent à rester dans une zone de 150 kilomètres depuis la frontière avec le Guatemala. Le gouvernement mexicain s'engage à ne pas expulser ceux qui se trouvent sous la protection du HCR mais maintient une politique de refus de l'asile à l'exception de quelques cas (Hartigan 1992 : 721). A la fin des années 1980, le gouvernement mexicain restreint les activités du HCR aux camps de réfugiés du Chiapas et de Mexico. Les Guatémaltèques arrivés après la première vague de réfugiés connaissent alors des difficultés pour bénéficier de la protection du HCR et beaucoup sont expulsés. En 1989, seulement 20% des Guatémaltèques se trouvant dans le sud du Mexique sont sous la protection du HCR, ce qui en laisse environ 100 000 de côté (Hartigan, 1992 : 725).

Pendant les années 1980, le gouvernement de Ronald Reagan alloue 105 millions de dollars au HCR et au Comité international de la Croix Rouge pour aider les réfugiés, les rapatriés, et les déplacés internes dans la région centraméricaine et mésoaméricaine, avec l'objectif de maintenir les réfugiés loin des Etats-Unis (Aguayo, 1985 : 113-14). Les autorités étasuniennes assurent que les Guatémaltèques n'ont pas besoin de protection dans leur propre pays, car ils peuvent aller dans les camps de réfugiés du sud du Mexique (García, 2006 : 87).

En 1983, le Mexique impose des conditions très strictes pour les visas des citoyens des pays d'Amérique centrale et des Caraïbes. On exige alors des visiteurs éventuels de faire des démarches pour un visa dans les consulats et de prouver leur solvabilité financière, deux critères que pouvaient difficilement remplir les réfugiés qui fuyaient les guerres civiles (Friedland et Rodríguez y Rodríguez, 1987 : 24). C'est en 1987 que le Mexique exige des preuves de la solvabilité financière, suivant en cela le modèle des Etats-Unis pour les visas touristiques mexicains (Gzesh, 1995 : 34).

De nombreux témoignages attestent que les autorités mexicaines s'efforcent de maintenir les Centraméricains loin de la frontière avec les Etats-Unis. En l'absence de systèmes d'identification biométriques, les autorités mexicaines interrogent les migrants soupçonnés d'être centraméricains sur le nom de villes mexicaines ou leur demande de chanter l'hymne national mexicain. Pour créer un système de contrôle plus rigoureux, le gouvernement étatsunien entraîne des fonctionnaires mexicains à détecter les faux papiers (Friedman et Rodríguez y Rodríguez, 1987 : 50).

En 1982, le Ministère de l'Intérieur (*Secretaría de Gobernación*) émet une circulaire dans laquelle il interdit aux Centraméricains ayant des visas de tourisme de voyager dans la région frontalière du nord du Mexique et il ordonne l'arrestation de ceux qui sont soupçonnés de vouloir passer aux Etats-Unis (Aguayo, 1985 : 55). Les contrôles migratoires se concentrent dans le nord du pays et les postes de contrôle comme le Km 28 au sud de Ciudad Juarez ont pour objet de maintenir les Centraméricains dans le sud du Mexique. S'ils arrivent jusque là, ils sont surveillés. Le chef des services migratoires à Tijuana, principal lieu de passage de la frontière, déclara en avril 1981 que les Centraméricains seraient arrêtés si l'on prouvait que « l'objectif central de leur séjour au Mexique était de passer aux Etats-Unis » (Aguayo, 1985 : 56-57).

Les autorités migratoires mexicaines et étatsuniennes collaborent pour s'occuper des Centraméricains qui essayent de traverser la frontière. Les demandeurs d'asile à Nogales (Arizona) sont renvoyés à Mexico pendant que leur cas est en cours de traitement, et ils sont confiés à des agents mexicains (Friedman et Rodríguez y Rodríguez, 1987 : 50). Les Centraméricains qui essayent d'entrer aux Etats-Unis sans papiers ou qui se présentent comme citoyens étatsuniens alors que c'est faux, sont livrés à l'autorité migratoire mexicaine. En février 1981, le chef des services migratoires à Tijuana révèle que les Centraméricains arrêtés par la patrouille frontalière étatsunienne aux abords de la frontière seront immédiatement renvoyés au

Mexique alors qu'aucun accord formel ne régit cet arrangement, mais comme il l'explique : « c'est devenu une pratique habituelle. Et, comme vous le savez, une pratique habituelle devient une loi ». Un rapport du HCR dit à ce sujet : « Il paraît évident qu'il existe un accord entre les agents des deux côtés de la frontière, qui « permet l'expulsion massive d'étrangers en situation irrégulière aux Etats-Unis vers le Mexique, d'où ils sont ensuite expulsés » (Friedman y Rodríguez y Rodríguez, 1987 : 49). L'expulsion de Salvadoriens au Guatemala protège le gouvernement mexicain de toute dénonciation de violation du principe de *Non-refoulement* (Friedman et Rodríguez y Rodríguez, 1987 : 45).

Début 1996, la Conférence Régionale sur la Migration, connue auparavant comme « Processus de Puebla », aborde la question de la gestion de la diversité des flux migratoires régionaux en Amérique centrale, au Mexique, au Canada et aux Etats-Unis. Une fois les réunions terminées, les gouvernements émettent des déclarations sur la protection des droits de l'Homme pour les migrants. Cependant, sans aucun doute, la conséquence la plus marquante de la conférence a été la création d'un groupe d'experts dédiés à une gestion migratoire de partage des techniques de contrôle des flux.

## RENFORCER LA ZONE-TAMPON

L'émigration centraméricaine ne s'est pas arrêtée avec les processus de paix en Amérique centrale. Au contraire, après les guerres civiles, le développement généralisé de gangs formés à l'origine par des migrants expulsés des Etats-Unis, et le dysfonctionnement économique qui ne s'arrange pas continuent d'entraîner le départ des Centraméricains vers le nord (Restrepo et Mathema, 2016 ; Jonas et Rodríguez, 2015). De nombreux facteurs, tels la pression directe de la diplomatie étatsunienne, le conditionnement de la poursuite de l'aide financière, critique pour le Mexique, et l'effort pour lier l'attitude de la police migratoire étatsunienne envers les Mexicains à la politique mexicaine concernant

la migration de transit, a incité le gouvernement mexicain à établir un plus grand contrôle sur les ressortissants de pays tiers.

Au fur et à mesure que le contrôle migratoire devient plus agressif, d'abord avec l'opération « Tenir la frontière » (*Hold the Line*)<sup>3</sup> à El Paso (1993), puis l'opération « Garder la porte » (*Gatekeeper*) à San Diego (1994), le problème du transit des Centraméricains s'intensifie aux yeux du gouvernement mexicain :

Bien que l'on ait réussi à dissuader et à contenir une grande quantité de migrants en transit irrégulier, le renforcement de la frontière nord par les Etats-Unis a eu pour effet que les migrants centraméricains se sont établis dans les villes mexicaines de la frange frontalière dans des conditions d'insécurité et de précarité. Ce qui conduit à l'impérieuse nécessité de renforcer le dialogue et la co-responsabilité, tant avec les pays centraméricains qu'avec les Etats-Unis, afin de prévenir et de réduire la migration sans papier, ainsi que ses coûts (Programa Especial de Migración, 2013: 45).

Le Mexique s'est ainsi trouvé placé entre le marteau et l'enclume, en tant que pays de transit et d'émigration massive. Les efforts agressifs des Etats-Unis pour renforcer la frontière entre les deux pays ont généré des conditions telles que le gouvernement mexicain a dû prendre des mesures énergiques contre la migration centraméricaine. Cependant, les politiques étatsuniennes qui ont affecté négativement le Mexique pourraient empêcher la coopération binationale qui a amené le pays à freiner la migration centraméricaine. Un fonctionnaire mexicain expliquait par exemple que « la volonté politique du gouvernement mexicain pour collaborer étroitement avec les Etats-Unis pourrait être compromise si le peuple mexicain se rend compte que la frontière du pays est en cours de militarisation ».<sup>4</sup>

En coulisse, la pression étatsunienne sur le Mexique augmente pendant les années 1990. La Patrouille Frontalière des Etats-Unis promeut une stratégie de grande portée, qui inclut le renforcement de la surveillance dans la région frontalière au sud du Mexique, pour maintenir éloignés les « OTMS » (sigles en anglais pour désigner les migrants non-mexicains) ou du moins pour qu'ils restent au Mexique (U.S. Border Patrol, 1994: 12). Le gouvernement mexicain semble avoir collaboré au contrôle migratoire avec les autorités étatsuniennes, comme condition pour recevoir une aide financière vitale. Ainsi, en janvier 1995, le gouvernement Clinton propose un prêt de 40 000 millions de dollars comme garanties de crédits pour le Mexique afin d'éviter la chute du peso. La justification du sauvetage incluait la construction d'une « frontière sûre entre le Mexique et les Etats-Unis » et l'objectif était d'éviter « une augmentation du flux d'immigrants illégaux à travers nos frontières ».<sup>5</sup> Le 15 février 1995, la Commission Binationale Mexique-Etats-Unis émet un rapport dans lequel les deux pays se mettent d'accord pour coopérer dans des affaires migratoires, y compris dans les politiques à tenir envers les migrants des pays tiers. La délégation mexicaine confirme qu'elle avait formé une Unité de Surveillance Spéciale dont l'objet était de mettre en œuvre les lois migratoires tout au long de la frontière sud, et qu'elle avait accepté « l'entraînement de la part des agents du service d'Immigration et de Naturalisation (INS en anglais) du personnel de l'Institut National de Migration (INM).<sup>6</sup> Indépendamment du fait que la condition du sauvetage financier était le renforcement du contrôle frontalier sur la migration de transit, il est

States Senate, One Hundred Eleventh Congress, second session, May 18, 2010." p.8.

3 « Hold the line » signifie aussi « rester en ligne » (note du traducteur).

4 "Common enemy, common struggle: Progress in U.S.-Mexican efforts to defeat organized crime and drug trafficking. A report to the members of the Committee on Foreign Relations, United

5 Presidential Certification Regarding the Provision of Documents to the House of Representatives Under the Mexican Debt Disclosure Act of 1995, 28 juin 1996.

6 Working Group on Migration and Consular Affairs of the Mexico-United States Binational Commission, Joint Communiqué, Zacatecas, Feb. 13-14, 2005. <http://www.migracioninternacional.com/docum/index.html?buttonbot=gtf95i.html>. Consulté le 20 avril 2016.

certain que le Mexique s'est efforcé de renforcer la surveillance et le contrôle sur sa frontière sud au moment où avait lieu son intégration économique à l'Accord de Libre Echange d'Amérique du Nord (ALENA) qui est entré en vigueur en janvier 1994.

Par la suite, le président Vicente Fox (2000-2006) a essayé d'obtenir un accord migratoire intégral et bilatéral avec les Etats-Unis. Tandis que le gouvernement étatsunien élargirait un programme temporaire pour les travailleurs mexicains et ouvrirait la voie de la légalisation des migrants sans papiers, le gouvernement mexicain limiterait la migration sans papier provenant du Mexique et contrôlerait celle des Centraméricains en transit (Zolberg, 2006). Fox en fit l'annonce de la façon suivante : « Nous voulons mettre un frein au problème de plus en plus aigu de la migration centraméricaine de passage vers les Etats-Unis (Casillas, 2002 : 208) ». Le gouvernement envoya alors des centaines de nouveaux agents et des militaires dans les points de contrôle le long des routes qui mènent de la frontière avec le Guatemala jusqu'au nord du pays. L'objectif était d'établir des « ceintures de contrôle ». <sup>7</sup> De 2001 à 2003, l'INM lance le Plan Sud d'un coût de 11 millions de dollars. Le gouvernement étatsunien fournit l'équipement pour patrouille dans les fleuves de la région (Grayson, 2002 : 5).

Le Plan Sud est démantelé parce qu'il n'arrive pas à concevoir une stratégie intégrale de gestion de la migration.

En 2001, dans leur effort pour coordonner un nombre croissant d'expulsions, le Mexique et le Guatemala collaborent pour expulser les ressortissants des pays tiers. Au lieu de laisser les Salvadoriens à la frontière guatémaltèque avec le Mexique, les gouvernements des deux pays les amènent en autobus surveillés jusqu'à la frontière du Salvador avec le Guatemala. Le Mexique réalise aussi des expulsions vers le Guatemala, payées par les Etats-Unis, de

migrants venant de pays externes à la région, sans qu'aucun accord bilatéral ne soit signé (Kuhner, 2002 : 61). L'incident le mieux analysé et le plus connu a été l'arrestation d'un groupe de ressortissants d'Inde pendant près de six mois dont l'un, Kanu Patel, s'est pendu. <sup>8</sup>

## LA SECONDE GÉNÉRATION DE LA SÉCURITISATION

La politique migratoire mexicaine a toujours eu un aspect sécuritaire, mais elle a atteint son apogée après les attaques terroristes du 11 septembre 2001. A ce moment-là le Ministre des Affaires Etrangères (*Relaciones Exteriores*), Luis Ernesto Derbez, déclare publiquement que la lutte contre le terrorisme est devenue prioritaire dans la relation bilatérale. <sup>9</sup> Le président Vicente Fox évoque un « périmètre de sécurité en Amérique du Nord » pour faire face à une menace commune (Castillo et Toussaint, 2010). En mars 2003 pendant la guerre des Etats-Unis contre l'Irak, le gouvernement mexicain dévoile le Plan Sentinelle, qui consiste à déployer 18000 soldats sur les routes empruntées par les migrants et sur la frontière sud, dans le but explicite d'éviter une attaque contre les Etats-Unis ou contre les intérêts étatsuniens au Mexique. <sup>10</sup> En mars 2005, les gouvernements des Etats-Unis, du Canada et du Mexique, lancent l'Alliance pour la Sécurité et la Prospérité de l'Amérique du Nord (Villarreal et Lake, 2009).

7 La première ceinture allait du Chiapas au Tabasco. La seconde traversait l'Isthme de Tehuantepec où le territoire mexicain est à peine large de 192 kilomètres, entre le Golfe du Mexique et l'Océan Pacifique (Flynn 2002).

8 Les Indiens furent libérés suite à une requête contre le gouvernement guatémaltèque accusé de ne pas respecter les standards adéquats dans les centres de détention. Après quoi, le gouvernement guatémaltèque demanda au Département d'Etat américain de financer les coûts de logement des migrants extra-régionaux et des billets d'avion vers leurs pays d'origine (Flynn, 2002 : 35).

9 Commentaires de Luis Ernesto Derbez au Centro de Estudios Estratégicos e Internacionales, 7 de mayo 2003. [http://www.revistainterforum.com/espanol/articulos/O61803soc\\_relaciones-us-mx.html](http://www.revistainterforum.com/espanol/articulos/O61803soc_relaciones-us-mx.html)

10 Cabezas, Alberto. 2003. "México activa 'Plan Centinela' con medidas preventivas por guerra", EFE. [http://www.nacion.com/ln\\_ee/2003/marzo/18/ultima-la19.html](http://www.nacion.com/ln_ee/2003/marzo/18/ultima-la19.html). Consulté le 21 avril 2016.

En 2005, l'INM intègre le Conseil National de Sécurité. La sécuritisation signifie une réduction de l'accès à l'information publique sur ses activités et un accès limité aux centres de détention des migrants (Wolf *et al.*, 2013 : 110-111). La Marine mexicaine se charge de la sécurité sur la frontière sud (Isacson *et al.*, 2014). Au niveau régional, en 2002, des fonctionnaires mexicains, guatémaltèques, béliziens, salvadoriens et honduriens commencent à se réunir régulièrement dans le Groupe de haut niveau de sécurité frontalière (*Grupo de Alto Nivel de Seguridad Fronteriza, Gansef*).<sup>11</sup> Les objectifs du Processus de Puebla sont également orientés vers une combinaison entre sécurité et migration.

Des documents officiels étatsuniens illustrent le glissement de la politique antiterroriste vers le contrôle de la migration sans papiers. Par exemple, en 2004, le rapport du Département d'Etat sur le terrorisme exhorte le Mexique à mettre en œuvre non seulement des opérations de sécurité clairement liées à une stratégie antiterroriste, telle la surveillance des infrastructures, mais aussi des actions contre la migration sans-papier.<sup>12</sup>

Quand Felipe Calderón arrive à la présidence (2006), le renforcement du contrôle de la frontière sud du Mexique reste une priorité de l'agenda diplomatique binational. En octobre 2007, on annonce la mise en œuvre de l'Initiative Mérida, un plan de soutien financier et d'assistance technique du gouvernement des Etats-Unis, qui s'adresse notamment au Mexique mais aussi à l'Amérique Centrale, et qui inclura plus tard la République dominicaine et Haïti (Seelke y Finklea, 2016 : 6). L'Initiative Mérida

se présente comme un effort pour combattre le crime organisé. Un de ses piliers est la création d'une « Frontière xx Siècle ». Le plan frontalier se propose explicitement d'empêcher que les flux de personnes et de biens non-désirés atteignent la frontière étatsunienne. Comme l'explique Roberta S. Jacobson, du Département d'Etat, « Dans certains cas, la perspective sécuritaire la plus efficace est de redistribuer les ressources pour contrôler légalement les flux de personnes et de biens avant qu'ils n'approchent de notre frontière, ou même avant qu'ils n'atteignent l'Amérique du Nord ». <sup>13</sup> De 2008 à 2015, le Congrès des Etats-Unis attribue environ 2,5 millions de dollars au Mexique à travers l'Initiative Mérida, dont 1,5 millions ont été utilisés (Seelke y Finklea, 2016 : 6). La loi d'Adjudication Consolidée (*Consolidated Appropriations Act*) de 2016 inclue 139 millions de dollars de l'Initiative Mérida destinés à des projets telle la modernisation de l'infrastructure mexicaine à ses frontières sud et nord. Le financement de plusieurs parties du projet reste très difficile à retracer de manière détaillée sur la durée, mais il est certain que cela a augmenté significativement la capacité de contrôler la frontière pour le gouvernement mexicain.

Initialement, l'initiative Mérida comprend plus de 91 millions de dollars destinés à l'Institut National de la Migration pour mettre à jour et développer l'enregistrement informatisé des entrées, sorties, expulsions, permis de résidence, naturalisation et tout autres documents de migration comme les permis temporaires de travail délivrés aux migrants Guatémaltèques cantonnés au travail dans le Chiapas. Ce nouveau système inclut un système de mise en réseau des informations, permettant de relier le contrôle et la vérification du statut migratoire lors de

11 Les discussions tournèrent autour du trafic de personnes, d'armes et de drogues à travers les frontières (Alba y Castillo, 2012 : 12).

12 « En 2004, le gouvernement mexicain a intensifié ses efforts pour stopper le flux de migrants illégaux au Mexique, dont beaucoup avaient l'intention d'aller aux Etats-Unis. En octobre et novembre, il a lancé une vaste opération contre les bandes et les trafiquants de personnes le long de la frontière sud, qui a mené à des centaines d'arrestations. » U.S. Department of State Office of the Coordinator for Counterterrorism. Country Reports on Terrorism 2004. Abril 2005.

13 Témoignage de Roberta S. Jacobson, Deputy Assistant Secretary, Bureau of Western Hemisphere Affairs, before the Western Hemisphere Subcommittee and the Homeland Security Border, Maritime, and Global Counterterrorism Subcommittee of the U.S. House of Representatives Committee on Foreign Affairs. May 27, 2010. <http://www.state.gov/p/wha/rls/rm/2010/142297.htm>. Consulté le 5 avril 2016.

la traversée des postes-frontières comme lors des contrôles à l'intérieur du pays. Des lecteurs de passeports et d'empreintes permettent la numérisation des documents de migration qui ont été mis à jour pour inclure des données biométriques. L'objectif final est de « traquer toutes les personnes qui entrent et sortent du Mexique par les airs, la terre ou les mers ». Ces données sont ensuite intégrées de manière à « mettre en place un partage d'informations adéquat » avec le Département de Sécurité Intérieure (DHS) parmi d'autres agences et organismes d'application de la loi en Amérique Centrale. Le Département d'Etat a demandé plus de 3 millions de dollars au Congrès en 2016 pour développer une base biométrique afin d'échanger des données entre les agences en charge de l'exécution de la loi aux Etats-Unis et au Mexique.

Alors que l'accent principal de financement de la frontière est sur le contrôle, l'Initiative Merida inclut des équipements de communication, du matériel médical qui pourraient vraisemblablement être utilisés à la fois pour des opérations de sauvetage et de contrôle. Hors du champ de l'Initiative Mérida, une aide supplémentaire envers l'armée mexicaine le long de la frontière sud provient du Département de la Défense des Etats-Unis (Seelke, Finklea, 2016 : 23). Le gouvernement américain fournit des formations approfondies au Mexique. L'agence américaine pour le développement international (USAID) a ainsi dispensé des formations, incluant le trafic des personnes, dans huit régions à plus de 10 000 fonctionnaires mexicains entre août 2009 et mars 2010 et à 200 procureurs et enquêteurs dans la même période (GAO, 2010 : 8-9). En septembre 2012, Alan Bersin, Secrétaire Adjoint au Département de Sécurité Intérieure, annonce : « la frontière entre le Guatemala et le Chiapas est maintenant notre frontière sud » (HRI, 2015 : 13).

En juillet 2014, le Président Enrique Peña Nieto annonce le démarrage du Programme Frontière Sud (*Programa Frontera Sur*). Ce programme prévoit trois cordons du sud du Mexique jusqu'à 160 km à l'intérieur. Alors que les agents de l'Inami ne sont pas autorisés à travailler avec des armes, dans le

cadre du *Programa Frontera Sur*, ceux-ci travaillent directement avec la police et l'armée mexicaine pour conduire des opérations de contrôle le long des routes migratoires (Seelke, Finklea, 2016 : 15-16). En septembre, plus de 100 agents de la gendarmerie ont rejoint 400 policiers fédéraux dans la région pour se consacrer à la sécurisation de la frontière (HRI, 2015 : 17). Une nouvelle agence gouvernementale, *Coordinación para la Atención Integral de la Migración en la Frontera Sur*, a été créée avec un budget de 102 millions de dollars mexicains (Meyer *et al.*, 2014).

La concentration des patrouilles sur les voies routières lors de la première campagne de contrôle a conduit les migrants à préférer les itinéraires de train de marchandises. Entre 2009 et 2012, un Centraméricain expulsé par les Etats-Unis sur cinq affirmait qu'il avait emprunté le train à différents points du Mexique (EMIF Sur 2009-2012). Le principal nouveau corridor vers le nord est alors la *bestia* (la bête), également connu sous le nom du train de la mort (*el tren de la muerte*). En 2014, Ferrocarriles Chiapas-Mayab (les chemins de fer Chiapas-Mayab) ont annoncé vouloir décourager les migrants d'utiliser le train en améliorant 100 km de voies ferrées de manière à ce que le train peut augmenter sa vitesse de 15 à 50 kilomètres par heure : monter à bord est ainsi rendu plus difficile (Domínguez, Iñiguez Ramos, 2016 : 232). En 2014, les agents de l'Inami ont effectué 150 descentes dans les trains. Ce renforcement des contrôles a déplacé les migrants vers les voies routières où plus de 140 points de contrôle mobile ont été mis en place.<sup>14</sup>

Le gouvernement des Etats-Unis soutient le *Programa Frontera Sur* avec une aide prévue à hauteur de 75 millions de dollars du Département d'Etat.<sup>15</sup>

<sup>14</sup> CRS April 29, 2015. "Mexico's Recent Immigration Enforcement Efforts."

<sup>15</sup> 15 millions de dollars de cette somme ont été dépensés en 2015 pour former des agents de l'Inami, mettre en place des points de contrôle mobile de la migration, des patrouilles canines et acheter de l'équipement de contrôle biométrique (Seelke, Finklea, 2016 : 16).

En examinant l'état de la coopération bilatérale, le budget du Congrès pour le Département d'Etat est justifié en observant que « le Mexique continue d'être un partenaire fondamental avec lequel nous travaillons pour aborder les causes profondes de la migration irrégulière en provenance d'Amérique Centrale ». <sup>16</sup> Des agents du DHS sont basés à l'Ambassade des Etats-Unis à Mexico, d'où ils coordonnent les opérations de soutien le long de la frontière Etats-Unis/Mexique, entraînent les agents mexicains, font du travail de renseignements et de conseils aux diplomates étatsuniens. <sup>17</sup>

La coopération entre les autorités mexicaines et étatsuniennes est devenue de plus en plus ouverte sous l'ère de l'ALENA et dans le cadre du paysage sécuritaire post 11 septembre. Pendant la visite du Président Peña Nieto à Washington en janvier 2015, son homologue le Président Obama l'a prié de prendre des mesures pour réduire le transit des Centraméricains. « En partie à cause des efforts consécutifs du Mexique, y compris à ses frontières sud, nous voyons leur nombre se réduire à des niveaux plus acceptables » affirmait Obama lors de la conférence de presse. <sup>18</sup> La volonté des autorités étatsuniennes de discuter plus librement le rôle de contention du Mexique est le signe que le gouvernement mexicain voit de plus en plus le contrôle du transit comme servant directement ses propres intérêts nationaux tout comme ceux des Etats-Unis.

## DÉTENTIONS ET EXPULSIONS

Avec la politique des visas, la détention et l'expulsion sont les principales voies utilisées par le gouvernement mexicain comme forme de contention avec les Etats-Unis (Sin Fronteras, 2009 : 26). Les migrants suspectés d'illégalité sont détenus pour leur traitement. Ils apparaissent dans les statistiques gouvernementales sous le nom de « alojados » ou « presentados » (Wolf *et al.*, 2013 : 277). Les deux termes sont largement employés comme des euphémismes pour désigner la rétention (Fray Matías, 2013 : 21 ; Mexico GPD, 2013). Des enquêtes sur le traitement des détenus menées par des groupes de défense des droits humains montrent que, malgré la décriminalisation de la migration illégale en 2008, les conditions de rétention sont similaires à celles de l'emprisonnement (Bazzaco *et al.*, 2011 : 77). Le nombre de centres de rétention de l'Inami a augmenté de 22 à 50 entre 2000 et 2011 (Alba, Castillo, 2012).

Selon la loi, lorsque des migrants sont enfermés dans les centres de rétention, ils doivent être informés par écrit de leur droit à déposer une demande d'asile et de réfugié <sup>19</sup>. Dans l'enquête Insyde (2013) auprès des détenus de 11 centres de rétention, lorsqu'il leur est demandé s'ils ont reçu l'information sur leur droit à déposer une demande d'asile et de réfugié, seulement 39% répondent oui. Il y a des disparités considérables selon les centres. Par exemple, 57% de ceux qui sont à Tapachula déclarent avoir reçu l'information alors qu'ils sont seulement 14% à Acayucán (Wolf *et al.*, 2013 : 333). L'étude I(dh)eas de 2010 sur le centre de rétention de Tapachula a montré que 94% des personnes détenues n'avaient pas été informées par écrit et 88% n'avaient pas été informées de quelque manière que ce soit de leur possibilité à demander l'asile (Bazzaco *et al.*, 2011 : 189-160). Un rapport du HCR de 2005 faisait

16 Congressional budget justification. Foreign Operations FY 2016, p. 433

17 Témoignage d'Allen Gina, Acting Assistant Commissioner, Office of Intelligence and Operations Coordination, U.S. Customs and Border Protection before House Homeland Security Committee: Subcommittee on Border, Maritime, and Global Counterterrorism and the House Foreign Affairs Committee Subcommittee on Western Hemisphere, May 27, 2010.

18 White House, Office of the Press Secretary, "Remarks by President Obama and President Peña Nieto after Bilateral Meeting," revue de presse, 6 janvier 2015.

19 Art. 16. Acuerdo por el que se emiten las normas para el funcionamiento de las estaciones migratorias del Instituto Nacional de Migración, *Diario Oficial*, 7 de octubre de 2009. (Accord grâce auquel sont émises les normes de fonctionnement des stations migratoires de l'INM).

remarquer qu'à l'exception de Tapachula, les points d'entrée ne disposaient pas de bureau Comar où les migrants peuvent déposer une demande d'asile.<sup>20</sup>

Depuis 1989, le gouvernement mexicain a réalisé plus de 3 millions d'expulsions (voir Figure 1).

La grande majorité des expulsés sont des Centraméricains en provenance du Triangle Nord.<sup>21</sup> La figure 2 montre le nombre d'expulsions des nationalités de ces trois pays entre 2001 et 2015. Le gouvernement mexicain a signé des memoranda d'accords avec les gouvernements centraméricains pour organiser les expulsions par voies terrestre ou aérienne, memoranda qui sont basés de façon très proches sur les accords entre le Mexique et les Etats-Unis (Ruíz, 2006 : 50-51 ; Wolf *et al.*, 2013 : 358-360). Les documents de l'Inami saluent le « traitement plus humain des migrants irréguliers en transit » grâce à ces accords, avec des photos d'expulsés souriants dans les bus.<sup>22</sup>

Beaucoup de Centraméricains expulsés par le Mexique ont pour intention de rallier les Etats-Unis. Par exemple, en 2009, les Etats-Unis étaient la destination prévue pour 73% des expulsés Guatémaltèques, Honduriens et Salvadoriens. Le pourcentage de ceux qui veulent rejoindre les Etats-Unis a diminué légèrement à 68% en 2010 et 60% en 2011 (EMIF Sur, 2011 : 283). L'Inami estime qu'entre 1995 et 2010, parmi les migrants centraméricains souhaitant rejoindre les Etats-Unis par le Mexique, 50-55% étaient détenus au Mexique, 25-30% étaient détenus par les autorités étatsuniennes et 15-20% avaient été en capacité de traverser jusqu'au Etats-Unis (Rodríguez *et al.*, 2011 : 2).<sup>23</sup> La figure 3 montre qu'il y a plus d'expulsions de Centraméricains du Mexique que des Etats-Unis.

Pour la première fois en 2014, les non-Mexicains constituent la majorité des migrants illégaux appréhendés par la patrouille frontalière étatsunienne. Beaucoup de ces non-Mexicains sont des Centraméricains.<sup>24</sup> En 2015, les douanes et la police des frontières ont appréhendé 134 572 Centraméricains du Guatemala, Salvador et Honduras contre 188 122 Mexicains.<sup>25</sup>

La plupart des Centraméricains détenus au Mexique sont expulsés. La figure 4 montre que le nombre d'expulsions du Mexique des nationalités du Triangle Nord est presque égal au nombre de détenus de ces mêmes nationalités.

La détention et l'expulsion des mineurs non accompagnés centraméricains sont apparues comme une question politique majeure aux Etats-Unis en 2014. Une étude du HCR portant sur 404 mineurs centraméricains et mexicains arrivés aux Etats-Unis a montré que 58% d'entre eux pourraient avoir des besoins en matière de protection internationale, incluant 72% de Salvadoriens, 38% de Guatémaltèques et 57% de Honduriens. L'exposition à la violence sociale est l'élément premier pour la protection suivi par les abus à la maison. La loi mexicaine exige que les autorités de la migration informent les mineurs non accompagnés par écrit de leurs droits à demander le statut de réfugié. Cependant, une enquête de 2010 au centre de rétention de Tapachula a montré que 90% n'avaient pas été informés (i(de) eas, 2011 : 175).

Face à la violence endémique et à la pauvreté dans les pays du Triangle nord et au vue des réseaux familiaux étendus aux Etats-Unis, il y a plusieurs raisons de penser que les mouvements de Centraméricains à travers le Mexique vont se poursuivre en grand nombre et que le gouvernement mexicain va continuer à chercher à être le pays-tampon pour les Etats-Unis.

20 « Cela reste un défi important d'identifier les demandeurs d'asile circulant du Sud vers le Nord au sein du flux de migrants » concluait le rapport (UNHCR Global Report, 2005 : 414).

21 Guatemala, Salvador, Honduras (note des traductrices).

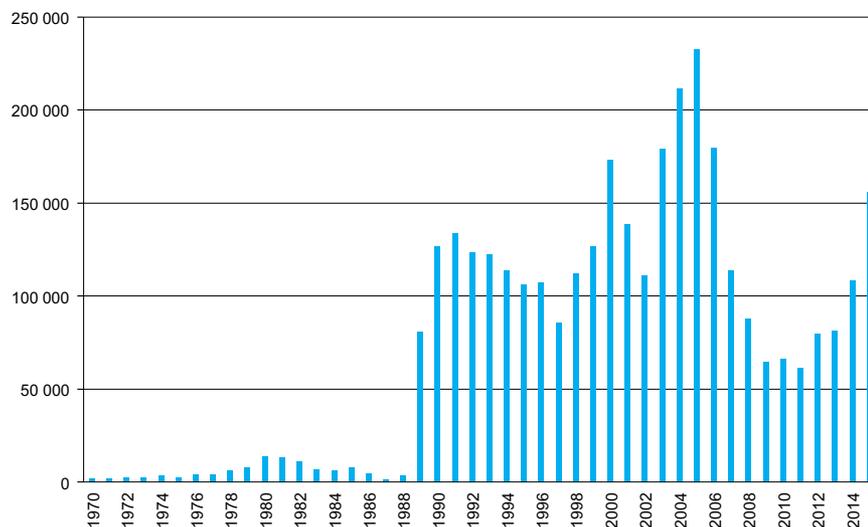
22 [http://colef.net/colefflacso/wp-content/uploads/2011/08/SBS-Guatemala\\_Acciones-del-INM\\_Junio-2011.ppt](http://colef.net/colefflacso/wp-content/uploads/2011/08/SBS-Guatemala_Acciones-del-INM_Junio-2011.ppt). Consulté le 20 avril 2016.

23 L'Inami utilise de nombreux termes pour désigner l'expulsion des étrangers de son territoire, tels que *deportación*, *repatriación*,

*devolución* et *retorno*. Ici, je rassemble ces catégories pour souligner la réalité sociologique (voir Wolf *et al.*, 2013 : 357). (Elles correspondent en français, dans l'ordre, aux termes *expulsion*, *rapatriement*, *restitution* et *retour*, note des traductrices).

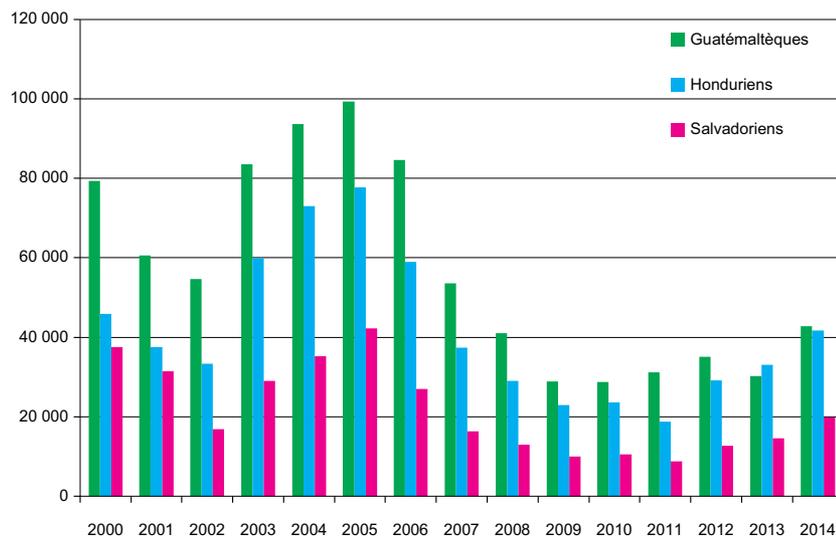
24 <http://www.pewresearch.org/fact-tank/2014/12/30/u-s-border-apprehensions-of-mexicans-fall-to-historic-lows/>

25 <https://www.dhs.gov/publication/cbp-fy15-border-security-report>



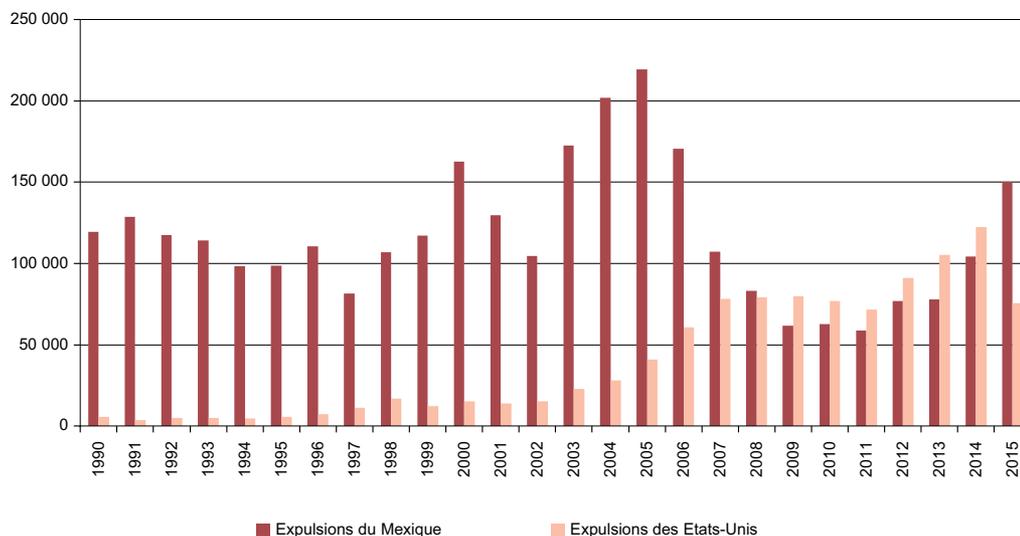
**Figure 1. Nombre d'expulsions par an du Mexique, 1970-2015.**

Source : Boletines Estadísticos 2001-2015, Segob ; Casillas, 2008 : 159.



**Figure 2. Expulsions du Mexique des nationalités du Triangle Nord, 2001-2015.**

Source : Boletines Estadísticos 2001-2015.



**Figure 3. Expulsions par le Mexique et les Etats-Unis des nationalités du Triangle Nord. 1990-2015.**

Source : Boletines Estadísticos 2001-2015, Segob ; Casillas, 2008 : 159 ; INS et DHS Yearbooks et Enforcement Reports, 1992-2016.

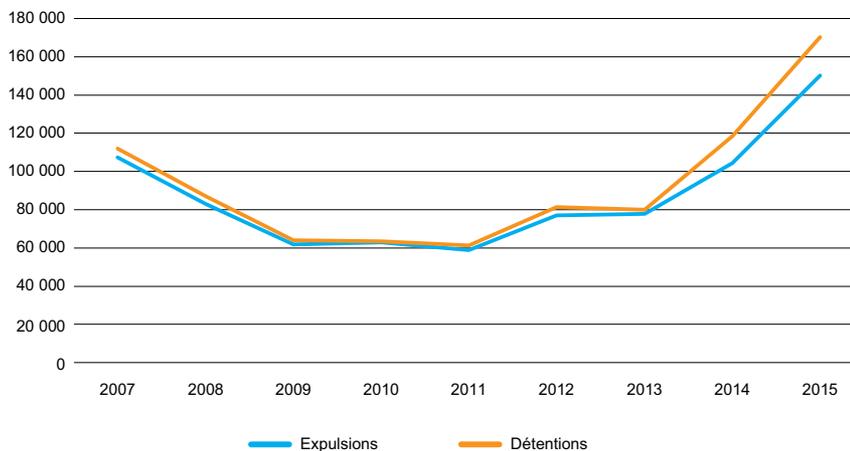
## UN PÉRIMÈTRE CONTINENTAL

Depuis les années 1990, le gouvernement étatsunien a cherché de façon croissante à établir un périmètre continental pour éloigner les « étrangers indésirables » y compris loin de la frontière du Mexique et expulser ces « indésirables » hors d'Amérique du nord. Les politiques de visa, le contrôle des passagers aériens, les interdictions maritimes, le financement des expulsions et les opérations de démantèlement de la contrebande sont cinq des techniques utilisées pour établir ce « périmètre continental ».<sup>26</sup>

Une liste d'environ quarante « nationalités à restriction », principalement du Moyen-Orient, d'Afrique et d'Asie, font face à des barrières élevées pour obtenir un visa et se rendre au Mexique. Indépendamment des intentions, l'effet est de rendre plus difficile à atteindre le continent américain pour les demandeurs d'asile. En privé, les fonctionnaires de l'Inami reconnaissent les pressions accrues des Etats-Unis sur la construction de la politique des visas au Mexique. Comme un fonctionnaire l'explique :

Nous avons un accord avec le Brésil et nous ne demandons pas de visa aux Brésiliens. Mais ils [les autorités étatsuniennes] n'autorisent pas beaucoup de Brésiliens à entrer aux Etats-Unis. Alors ici, parce qu'ils peuvent entrer légalement, ils marchent jusqu'à la frontière et entrent aux Etats-Unis. Alors les Etats-Unis commencent à gueuler que « vous en laissez trop passer ! » et ensuite quoi ? Ils commencent à dire que

<sup>26</sup> Témoignage écrit de Alan D. Bersin, Assistant Secretary for International Affairs and Chief Diplomatic Officer Office of Policy U.S. Department Of Homeland Security Before The House Committee On Foreign Affairs Subcommittee on the Western Hemisphere on "Potential Terrorist Threats: Border Security Challenges In Latin America And The Caribbean", 22 mars 2016.



**Figure 4. Détention et expulsion des Guatémaltèques, Salvadoriens et Honduriens par le Mexique, 2007-2015.**

Source : Boletines Estadísticos 2001-2015, Segob.

le problème est que cela pourrait être des “terroristes”. Alors, nous avons promulgué des restrictions de visas [en 2006]» (Kimball, 2007 : 103).

Le Département d’Etat a discrètement loué la coopération mexicaine lors des audiences au Congrès :

Nous avons vu, sous le mandat du Président Fox, que les Mexicains ont pris des mesures pour montrer au monde qu’ils comprennent leurs obligations de contrôler le flux de personnes à la frontière. Ils ont établi de nouveaux points de contrôle pour identifier les ressortissants des pays tiers, ont mis en place un régime de visa plus strict, requérant par exemple des visas pour les individus de certains pays qui sont suspectés d’utiliser le Mexique comme un espace de transport ou un espace d’entrée aux Etats-Unis »<sup>27</sup>.

27 Témoignage de Ms. Elizabeth A. Whitaker, Deputy Assistant Secretary for Mexico, Canada, and Public Diplomacy, Bureau of Western Hemisphere Affairs, U.S. Department of State. U.S.-Mexico Relations Hearing before the Subcommittee on the Western Hemisphere of the Committee on International Relations, House of Representatives, 26 avril 2006.

Le Mexique est devenu intimement lié au système de visa étatsunien depuis le 1<sup>er</sup> mai 2010, date à laquelle les étrangers avec un visa d’entrée aux Etats-Unis peuvent entrer au Mexique.<sup>28</sup> Le Mexique partage des informations avec le gouvernement étatsunien sur les passagers arrivant par voie aérienne d’en dehors de l’Amérique du Nord, via le *Advanced Passenger Information System*. La coopération inclut les protocoles de sécurité, comme le partage des listes de surveillance et des procédures classiques d’enregistrement, également appelées « étrangers de pays d’intérêts spéciaux » (ASICS)<sup>29</sup>. Les pays d’intérêt spécial sont principalement musulmans à l’exception de la Corée du Nord.<sup>30</sup> Le commandement militaire

28 [http://colef.net/colefflacso/wp-content/uploads/2011/08/SBS-Guatemala\\_Acciones-del-INM\\_Junio-2011.ppt](http://colef.net/colefflacso/wp-content/uploads/2011/08/SBS-Guatemala_Acciones-del-INM_Junio-2011.ppt).

29 Témoignage de Michael Fisher, Chief United States Border Patrol U.S. Customs and Border Protection, DHS, before House Homeland Security Committee Subcommittee on Border, Maritime, and Global Counterterrorism, July 22, 2010, Washington, DC.

30 En 2004, les « pays d’intérêt spécial » étaient l’Afghanistan, le Koweït, la Somalie, l’Algérie, le Liban, le Soudan, Bahreïn, la Libye, la Syrie, le Bangladesh, la Malaisie, le Tadjikistan, Dji-

étatsunien pour le Nord, le Département d'Etat et le DHS ont créé le Programme de partage de données biométriques avec le Mexique pour mettre en œuvre cette politique. Le gouvernement étatsunien est parfaitement conscient que le même réseau employé pour arrêter les terroristes permet de garder à l'écart ceux qui « fuient la persécution dans leur propre pays ».<sup>31</sup>

Les autorités étatsuniennes ont une longue expérience de tentatives de démantèlement des organisations qui font passer les étrangers à travers le Mexique vers les Etats-Unis, y compris ceux qui cherchent à demander l'asile. L'*Opération Coyote* du DHS a été explicitement motivée par la « crise » de 2014 où des mineurs non accompagnés centraméricains sont arrivés à la frontière étatsunienne. Selon un fonctionnaire du DHS Lev J. Kubiak : « L'opération a été mise en œuvre pour endiguer le flux de migrants irréguliers centraméricains, y compris les mineurs non accompagnés ». Le gouvernement étatsunien a reconnu publiquement l'utilisation de crédits pour fournir des formations, de l'équipement et une assistance technique pour l'application des contrôles au Mexique, Guatemala et Salvador, dans le cadre de l'opération Lucero qui a conduit à l'arrestation de 36 personnes qui en avaient fait passer des centaines aux Etats-Unis.<sup>32</sup>

Les garde-côtes étatsuniens mènent des opérations sur les centaines de kilomètres de côtes et dans les eaux internationales proches des côtes

mexicaines. La surveillance des côtes mexicaines a conduit au déplacement des points d'entrée plus au sud. En 2000, les autorités ont découvert une route où des migrants illégaux chinois étaient débarqués sur les bancs de sable de la côte Pacifique du Guatemala et ensuite transportés dans une semi-remorque pour un voyage de 40 heures à travers le Mexique (Federal Research Division, 2003). En février 2002, le canot Boutwell des garde-côtes a intercepté le bateau de pêche Popeye dans les eaux internationales du Chiapas, avec à son bord 201 Equatoriens sans papier, qui avaient apparemment pour destination les Etats-Unis. Les Equatoriens ont été remis à la marine mexicaine et expulsés vers l'Equateur (Casillas, 2002 : 19).

Le gouvernement mexicain nie accepter des fonds du gouvernement étatsunien pour financer les centres de rétention et les expulsions du Mexique (Jonas, 1999 : 180). Cependant, le Mexique a été un espace de contention migratoire pour les Etats-Unis ces dernières décennies. En 1990, pendant les discussions du Groupe de travail de la Commission Binationale, le secrétaire adjoint du Gouvernement mexicain a demandé au Commissaire de l'INS d'aider au paiement de la réalisation des efforts mexicains contre les contrebandiers, les trafiquants, les migrants des pays tiers qui entrent illégalement aux Etats-Unis en traversant le Mexique. Début avril 1991, sous la rubrique « Projet 057 », le Congrès a réaffecté 350 000 dollars du budget pour l'expulsion et la rétention de l'INS pour financer les expulsions de nationaux des pays tiers à partir du Mexique. En janvier 1994, Barbara Mikulski (démocrate de Maryland) a soulevé la question de la manière dont ces fonds ont été utilisés par le Service de Migration du Mexique. Selon le Département d'Etat, « Nous n'aidons pas au rapatriement de ressortissants de pays tiers vers des pays producteurs de réfugiés. Par conséquent, nous n'aidons pas le Gouvernement mexicain à expulser des Centraméricains ». Les fonds ont été utilisés pour expulser des Chinois, des Brésiliens, des Equatoriens, des Indiens et des Péruviens, après qu'ils aient été censés être interviewés à Mexico par le HCR (Gzesh, 1995 : 35).

bouti, la Mauritanie, la Thaïlande, l'Egypte, le Maroc, la Tunisie, l'Erythrée, la Corée du Nord, la Turquie, l'Indonésie, Oman, le Turkménistan, l'Iran, le Pakistan, les Emirats Arabes Unis, l'Irak, les Philippines, l'Ouzbékistan, la Jordanie, le Qatar, le Yémen, le Kazakhstan, l'Arabie Saoudite, et les Territoires de Gaza et la Cisjordanie (Amidon 2008 : 1).

31 Témoignage écrit d'Alan D. Bersin, Assistant Secretary for International Affairs, DHS, before the House Committee on Foreign Affairs Subcommittee on the Western Hemisphere on "Potential Terrorist Threats: Border Security Challenges In Latin America And The Caribbean" March 22, 2016.

32 Témoignage du Deputy Assistant Secretary of State Juan Gonzalez Before the House Foreign Affairs Subcommittee on the Western Hemisphere, 22 mars 2016.

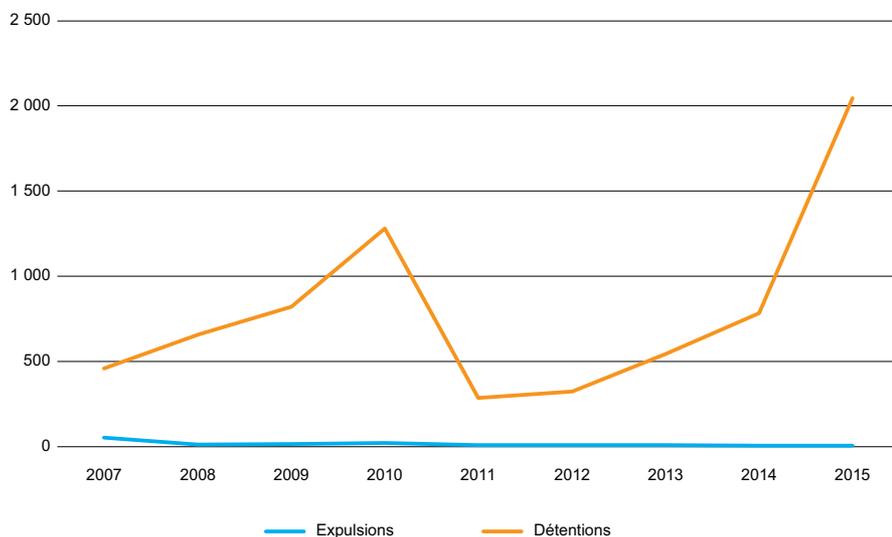
Bien que les autorités mexicaines arrêtent régulièrement des migrants ne venant pas d'un pays d'Amérique dans le sud du Mexique, beaucoup ne peuvent être expulsés parce que leurs agents consulaires à Mexico ne se coordonnent pas avec les autorités ou ne reconnaissent pas les migrants comme leurs nationaux. Les figures 5 et 6 montrent que la majorité des Africains et Asiatiques sont relâchés et poursuivent vers la frontière des Etats-Unis.<sup>33</sup>

## CONCLUSIONS

Le rôle du Mexique comme espace de contention des Etats-Unis visant à dissuader les ressortissants des pays tiers varie significativement selon les groupes. Pour les Centraméricains, la conten-

tion est forte. Depuis les années 1990, le contrôle des transmigrants est lié aux efforts globaux pour améliorer les relations avec les Etats-Unis et faire de la frontière sud la limite du périmètre de l'ALENA. En effet, les liens économiques accrus avec les Etats-Unis ont été négociés en échange d'un plus grand contrôle de la frontière avec l'Amérique centrale.

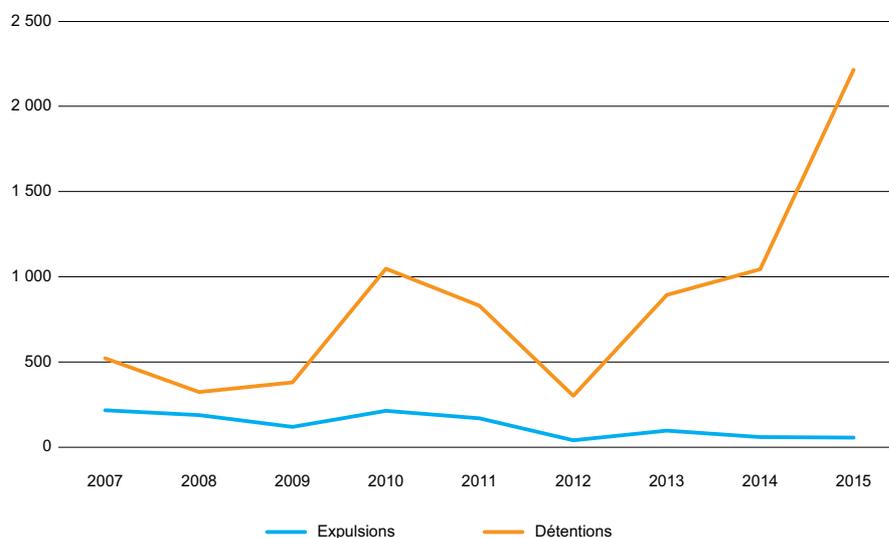
De plus, la militarisation des frontières sud est limitée par les intérêts mexicains dont le discours public amène à penser que parce que le Mexique ne militarise pas ses frontières et parce qu'il a une loi sur les migrations tellement généreuse, les Etats-Unis devraient faire la même chose vis-à-vis des Mexicains. En privé, les fonctionnaires mexicains insistent auprès de leurs homologues étatsuniens sur les mesures de répression déjà mises en place. Ainsi, la stratégie n'est pas entièrement



**Figure 5. Rétentions et expulsions d'Africains du Mexique, 2007-2015.**

Source: Boletines Estadísticos 2001-2015, Segob.

<sup>33</sup> Programa Especial de Migración 2013:45. Témoignage écrit d'Alan D. Bersin, Assistant Secretary for International Affairs and Chief Diplomatic Officer Office of Policy, DHS, before the House Committee On Foreign Affairs Subcommittee on the Western Hemisphere on "Potential Terrorist Threats: Border Security Challenges in Latin America and the Caribbean", 22 mars 2016.



**Figure 6 : Rétentions et expulsions d'Asiatiques du Mexique, 2007-2015.**

Source : Boletines Estadísticos 2001-2015, Segob.

cohérente. La pratique de mesures de répression combinée à un discours sur la protection des droits humains n'est pas effective parce que les pratiques d'abus sont évidentes et nombreuses, comme le rapporte un réseau d'ONGS de plus en plus solide sur les droits au Mexique. Etant donné que la principale audience du gouvernement mexicain est à l'extérieur, il manque d'incitations pour mettre pleinement en œuvre une réponse plus humanitaire.

Le rôle de contention dirigé vers les « extra-continentaux » est plus nuancé. L'efficace contrôle à distance des passagers aériens conduit au fait que le rôle de tampon est moins important sur le territoire mexicain. Le gouvernement mexicain a un intérêt extrêmement fort dans l'évitement d'une quelconque attaque terroriste aux Etats-Unis de la part d'individus qui seraient passés par le Mexique. Les « entrepreneurs politiques » aux Etats-Unis ne manqueraient pas d'utiliser une telle attaque pour militariser encore plus la frontière USA-Mexique et sécuriser entièrement les politiques migratoires.

Ainsi, les politiques de visa et le contrôle biométrique sont utilisés pour créer l'effet d'une zone tampon épaisse ; cependant pour ceux qui parviennent à passer l'obstacle du visa et le contrôle biométrique, l'effet devient mince, au moins aussi longtemps que le nombre « d'extra-continentaux » restera faible.

## BIBLIOGRAPHIE

- Aguayo, S., 1985, *El Éxodo Centroamericano*, México, Dirección General de Publicaciones de la Secretaría de Educación Pública.
- Alba, F. y M.A. Castillo, 2012, "New Approaches to Migration Management in Mexico and Central America", Washington, Woodrow Wilson International Center for Scholars.
- Alto Comisionado de las Naciones Unidas para los Refugiados (UNHCR), 2005, Global Report. <http://www.unhcr.org/en-us/publications/fundraising/4a0c04f96/global-report-2005.html>.

- Anguiano, M.E. y A. Trejo, 2007, "Políticas de seguridad fronteriza y nuevas rutas de movilidad de migrantes mexicanos y guatemaltecos", en *LiminaR. Estudios Sociales y Humanísticos* 5, No. 2.
- Bazzaco, E., M. Santiago Juárez, y A. Palomo Contreras, 2011, *En tierra de nadie. El laberinto de la impunidad. México*, México, I(dh)eas, Litigio Estratégico en Derechos Humanos.
- Casillas, R., 2008, "Las rutas de los centroamericanos por México, Un ejercicio de caracterización, actores principales y complejidades". *Migración y Desarrollo* No. 10.
- Casillas, R., 2002, "El Plan Sur de México y sus efectos sobre la migración internacional". *Ecuador Debate*, No. 56.
- Castillo, M.A., 2006, "Mexico: Caught between the United States and Central America," Migration Policy Institute, <https://www.migrationpolicy.org/article/mexico-caught-between-united-states-and-central-america>.
- Castillo, M.A. y M. Toussaint, 2010, "Seguridad y migración en la frontera sur", en *Seguridad Nacional y Seguridad Interior*, coordinado por A. Alvarado y M. Serrano, México, El Colegio de México.
- Domínguez, R. y M. Íñiguez Ramos, 2016, "The South/North Axis of Border Management in Mexico", en *Externalizing Migration Management: Europe, North America and the Spread of 'Remote Control' Practices*, editado por R. Zaiotti. New York, Routledge.
- Doyle, K., 2003, "Mexico's Southern Front", Archivo General de la Nación, Sedena, Caja 19, expediente 62, hojas 605-625 reproducido en <http://nsarchive.gwu.edu/NSAEBB/NSAEBB100/Doc17.pdf>.
- El Colegio de la Frontera Norte (El Colef), 2014, "Encuesta Sobre Migración en la Frontera Sur de México. Informes anuales de resultados". <https://www.colef.mx/emif/eng/resultados/informes/2014/EMIF-ANUAL-SUR2014.pdf>.
- Flynn, M., 2002, "¿Dónde está LA FRONTERA?". *Bulletin of the Atomic Scientists* 58, no. 4.
- Friedland, J. y J. Rodríguez y Rodríguez, 1987, *Seeking Safe Ground: The Legal Situation of Central American Refugees in Mexico*, San Diego, Mexico-US Law Institute, University of San Diego Law School.
- Government Accountability Office (GAO), 2010, "Mérida Initiative: The United States Has Provided Counter-narcotics and Anticrime Support but Needs Better Performance Measures GAO-10-837", <https://www.gao.gov/products/GAO-10-837>.
- García, M.C., 2006, *Seeking Refuge: Central American Migration to Mexico, the United States, and Canada*, Berkeley, University of California Press.
- Grayson, G.W., 2002, "Mexico's Forgotten Southern Border", Center for Immigration Studies. <https://cis.org/Mexicos-Forgotten-Southern-Border>
- Gzesh, S., 1995, "So Close to the United States, So Far from God: Refugees and Asylees under Mexican Law", World Refugee Survey.
- Hartigan, K., 1992, "Matching Humanitarian Norms with Cold, Hard Interests: The Making of Refugee Policies in Mexico and Honduras, 1980-80", *International Organization* 46, No. 3.
- Human Rights Institute (HRI), 2015, "The Cost of Stemming the Tide". Georgetown Law Human Rights Institute. <http://www.law.georgetown.edu/news/press-releases/the-cost-of-stemming-the-tide.cfm>.
- Isacson, A., M. Meyer, y G. Morales, 2014, "Mexico's Other Border: Security, Migration, and the Humanitarian Crisis at the Line with Central America", Washington Office on Latin America.
- Jonas, S. y N. Rodríguez, 2015, *Guatemala-US Migration: Transforming Regions*. Austin, University of Texas Press.
- Kuhner, G., 2002, "Detention of asylum seekers in Mexico", en *Refuge: Canada's Journal of Refugees* 20, no. 3.
- Meyer, M. et al., 2014, "New Developments along Mexico's Southern Border", Washington Office on Latin America. [http://www.wola.org/commentary/new\\_developments\\_along\\_mexico\\_s\\_southern\\_border](http://www.wola.org/commentary/new_developments_along_mexico_s_southern_border).
- Restrepo, D. y S. Mathema, 2016, "A Medium- and Long-Term Plan to Address the Central American Refugee Situation", Center for American Progress. [https://cdn.americanprogress.org/wp-content/uploads/2016/05/04112608/CentralAmericanRefugee\\_Long-Term1.pdf](https://cdn.americanprogress.org/wp-content/uploads/2016/05/04112608/CentralAmericanRefugee_Long-Term1.pdf)
- Rodríguez, E., S. Berumen, y L.F. Ramos, 2011, "Migración centroamericana de tránsito irregular por México. Estimaciones y características generales", en *Apuntes sobre migración*, México, Centro de Estudios Migratorios del INM, No. 01.
- Ruiz, O., 2006, "Migration and Borders Present and Future Challenges", en *Latin American Perspectives* 33, No. 2.

- Secretaría de Gobernación (Segob), 2013, “Programa Especial de Migración 2014-2018”, México, Secretaría de Gobernación. [http://www.gobernacion.gob.mx/es\\_mx/SEGOB/edicion\\_impresa\\_PEM](http://www.gobernacion.gob.mx/es_mx/SEGOB/edicion_impresa_PEM).
- Secretaría de Gobernación (Segob), Boletines Estadísticos 2001-2015, [http://www.politicamigratoria.gob.mx/es\\_mx/SEGOB/Boletines\\_Estadisticos](http://www.politicamigratoria.gob.mx/es_mx/SEGOB/Boletines_Estadisticos).
- Seelke, K.R. and K. Finklea, 2016, “U.S.-Mexican Security Cooperation: The Mérida Initiative and Beyond”, Congressional Research Service. <https://fas.org/sgp/crs/row/R41349.pdf>.
- Sin Fronteras, 2009, *Situación de los derechos humanos de las personas migrantes y solicitantes de asilo detenidas en las estaciones migratorias de México, 2007-2009*, México, Sin Fronteras.
- U.S. Border Patrol, 1994, “Border Patrol Strategic Plan: 1994 and Beyond”.
- Villarreal, M.A. y J. Lake, 2009, “Security and Prosperity Partnership of North America: An Overview and Selected Issues”, Congressional Research Service, <https://fas.org/sgp/crs/row/RS22701.pdf>.
- Wolf, S. et al., 2013, *Diagnóstico del Instituto Nacional de Migración*, México, El Instituto para la Seguridad y la Democracia (Insyde).
- Zolberg, A.R., 2006, *A Nation by Design: Immigration Policy in the Fashioning of America*. Cambridge, MA, Harvard University Press.